Direction de l'action sociale et de la sécurité
Département de la sécurité publique

Réutiliser au lieu de jeter

Informations concernant l'usage de vaisselle réutilisable lors de manifestations
Propositions pour éviter et limiter les déchets lors de manifestations

Sommaire

1	De la vaisselle réutilisable: qu'ai-je à y gagner ?	2
2	Vaisselle réutilisable	2
2.1	Gobelets réutilisables	2
2.2	Assiettes et services réutilisables	2
3	Utilisation	3
3.1	Frais	3
3.2	Conclusion du contrat	3
3.3	Livraison	3
3.4	Décompte final	3
3.5	Système de consigne	4
3.6	Compensation de la consigne	4
3.7	Gestion de la monnaie	4
3.8	Effectifs	4
3.9	Place requise	5
3.10	Organisation dans les stands	5
3.11	À la fin de la manifestation	5
4	Conseils pour le personnel	6
5	Communication	6
6	Réutiliser	7
6.1	Emballer dans du pain ou des sachets en papier	7
6.2	Assiettes réutilisables	7
6.3	Porcelaine	7
7	Questions et réponses	8

1. De la vaisselle réutilisable: qu'ai-je à y gagner ?

- De la nourriture et des boissons de meilleure qualité
- Une ville, un quartier et un terrain plus propres
- Une potentielle augmentation des ventes grâce à un contact répété avec la clientèle et une exploitation plus intensive de la manifestation
- Une image positive auprès des médias, des riverains et riverains ainsi que du public
- Un niveau d'acceptation élevé, en particulier auprès des jeunes
- Des économies pour les frais de nettoyage et d'élimination
- Un produit respectueux de l'environnement, une préservation des ressources naturelles
- Une ambiance agréable, sans détritus
- Pas de bris de verre (permet d'éviter le risque d'accidents)

2. Vaisselle réutilisable

2.1. Gobelets réutilisables

Bière, eau minérale, cocktail, thé ou champagne: chaque boisson, ou presque, dispose du verre ou de la tasse réutilisable qui convient. Ces gobelets convainquent grâce à leur apparence moderne, sont un peu plus stables que les verres jetables traditionnels et les boissons y restent plus longtemps froides ou chaudes. Ils sont imprimables, si bien qu'ils peuvent être adaptés aux différentes manifestations.

2.2. Assiettes et services réutilisables

Les assiettes et services réutilisables augmentent grandement le plaisir de manger lors d'une manifestation. En termes de confort et de stabilité, ils ont une longueur d'avance sur la vaisselle jetable traditionnelle, qui est peu solide.

Important:
Les assiette en mélamine doivent être exclusivement utilisées avec des services en plastique, car d'autres matériaux peuvent les rayer.

3. Utilisation

3.1. Frais

Les organisateurs de la manifestation paient environ 15 centimes de location par gobelet réutilisable à leur fournisseur. Ce montant, qui peut légèrement varier selon le travail occasionné, comprend la livraison, la récupération et le nettoyage. La vaisselle est livrée dans des caisses plombées.

Important: les caisses qui sont rendues plombées sont considérées comme propres et seule la manutention est facturée. En revanche, les caisses ouvertes, qui ne sont donc plus plombées, sont considérées comme sales et sont entièrement facturées, peu importe si tous les gobelets qu'elles contiennent ont effectivement été utilisés. En effet, pour des raisons d'hygiène, tout le contenu doit être lavé.

Le décompte est établi après la manifestation.

3.2. Conclusion du contrat

Il est recommandé d'établir un accord écrit portant sur les points suivants:

- Frais de location et de nettoyage
- Prix pour la vaisselle non rapportée (pour les gobelets, séparer les pertes des verres neutres de ceux qui sont imprimés à l'effigie de la manifestation)
- Gestion de la marchandise défectueuse

Selon l'organisation de la manifestation, les contrats sont conclus comme suit:

Variante 1:
Les personnes qui organisent la manifestation s'occupent elles-mêmes de la nourriture et des boissons et concluent un accord écrit avec le fournisseur de vaisselle réutilisable.

Variante 2:
Les personnes qui organisent la manifestation chargent de tierces personnes de s'occuper de la nourriture et des boissons et concluent un accord écrit avec le fournisseur de vaisselle réutilisable ou le traiteur.

3.3. Livraison

Le fournisseur livre la vaisselle réutilisable dans des caisses plombées.

Variante 1: livraison directe
Pour chaque stand, le fournisseur de vaisselle réutilisable effectue une première livraison, puis récupère la vaisselle sale à la fin de la manifestation. Durant la manifestation, les personnes qui tiennent les stands peuvent aller chercher elles-mêmes de la vaisselle supplémentaire à des endroits précis et à des horaires convenus et y rapporter la marchandise utilisée.

Variante 2: point de collecte sur le site de la manifestation
Le fournisseur de vaisselle réutilisable livre la marchandise à un ou deux endroits centraux sur le site de la manifestation. Les personnes qui tiennent les stands vont chercher elles-mêmes la vaisselle dont elles ont besoin, puis la rapportent à cet endroit. Le fournisseur de vaisselle récupère les récipients à cet emplacement.

Variante 3: aller chercher soi-même
Les personnes qui tiennent les stands vont chercher la vaisselle dont elles ont besoin directement auprès du fournisseur, puis la rapportent à cet endroit.

3.4. Décompte final

Toutes les livraisons et les récupérations font l'objet de bulletins de livraison, sur la base desquels le décompte final est établi. Le nombre de récipients rendus est comparé avec la quantité de vaisselle livrée. La compensation de la consigne est garantie (cf. point 3.6 «Compensation de la consigne»).

3.5. Système de consigne

La consigne est un élément important du système de vaisselle réutilisable.

Elle donne une valeur à la vaisselle et permet à ce que celle-ci soit rendue au lieu d'être négligemment abandonnée. La clientèle paie une consigne de 2 fr. par récipient en plus du prix de vente. Elle récupère cette somme lorsqu'elle rapporte la vaisselle.
Important: il convient de percevoir la consigne sur chaque récipient. Une personne qui utilise un verre, une assiette, un couteau et une fourchette paie par conséquent 8 fr. de consigne.

Le système de consigne peut bien entendu aussi être utilisé pour de la marchandise jetable. Attention: les récipients que l'on peut acheter dans le commerce (par exemple les bouteilles en PET) doivent être vendus avec un jeton pour empêcher les abus. La consigne est seulement remboursée lorsque la marchandise est rendue avec le jeton.

3.6. Compensation de la consigne

S'il manque de la vaisselle réutilisable lors du décompte avec le fournisseur, les personnes qui tiennent les stands paient 2 fr. de consigne pour chaque récipient manquant, car elles ont déjà encaissé cette somme lors de la vente de la nourriture ou des boissons, qui comprend la consigne. Si elles rendent plus de vaisselle que celle qui a été livrée, le fournisseur leur donnent 2 fr. de plus par récipient. Peu importe donc à quel stand la clientèle rapporte les récipients pour se faire rembourser la consigne, puisque le décompte garantit qu'elle soit toujours compensée.

3.7. Gestion de la monnaie

Sur chaque récipient, une consigne de 2 fr. est perçue en plus du prix de vente. La plupart du temps, la clientèle paie cette somme au moyen d'un billet de banque. Lorsqu'elle rapporte sa vaisselle, les personnes qui tiennent les stands doivent disposer de suffisamment de monnaie pour rembourser les consignes. Avoir de la monnaie en grandes quantités pèse lourd et occasionne un travail logistique qui doit être bien planifié. Il faut ainsi clarifier à l'avance s'il sera possible de changer de la monnaie sur place durant la manifestation. Il est recommandé, surtout lors de grandes manifestations, de mettre en place un système de change de monnaie, par exemple avec une banque en dehors des heures d'ouverture normale.

3.8. Effectifs

Le système de vaisselle réutilisable engendre davantage d'étapes de travail, car la clientèle rapporte les récipients. Lors de grandes manifestations attirant beaucoup de visiteurs et visiteuses, il est recommandé d'affecter davantage de personnel au remplissage, à la récupération et à l'empilage de la vaisselle réutilisable. Il n'est pas absolument nécessaire d'augmenter la dotation en personnel, mais cela serait judicieux lors de la phase d'introduction.

3.9. Place requise

Les gobelets réutilisables requièrent davantage de place que les verres jetables traditionnels. Ils sont livrés dans des caisses empilables.

Une caisse contient 350 verres de 3 dl et mesure 60x40x42 cm. Il est important de protéger les gobelets entreposés de vols éventuels.

3.10. Organisation dans les stands

Les gobelets devraient être sortis des caisses 30 minutes avant leur utilisation et empilés juste à côté de l'installation de débit de boissons. Les caisses ne doivent pas être entreposées en plein soleil, car il est difficile de verser de la bière dans des gobelets chauds. Les gobelets sales sont rendus au comptoir, où ils peuvent être empilés directement dans les caisses, avec les restes de boissons.

Il convient de prévoir des poubelles devant et à l'intérieur du stand pour que les restes de nourriture puissent y être jetés avant le retour de la vaisselle. La vente de nourriture et la récupération de la vaisselle utilisée doivent être organisées de sorte à ce que la vaisselle propre et les récipients sales ne se côtoient pas.

Des caisses vides supplémentaires devraient être commandées pour tous les récipients: pour les premiers récipients rendus ou pour le cas où le nombre de récipients rendus dépasse la quantité de vaisselle vendue. La marchandise utilisée devrait être entreposée à l'ombre.

Important: il convient d'aller chercher de la vaisselle supplémentaire environ une heure avant que les réserves soient épuisées. Selon l'affluence du public, le transport sur le site de la manifestation peut parfois être entièrement bloqué.

3.11. À la fin de la manifestation

À la fin de la manifestation, il convient de procéder le plus rapidement possible au décompte de la vaisselle. Pour que la clientèle puisse rapporter ses récipients, le retour doit encore être possible durant l'heure qui suit la fin de la manifestation. Idéalement, il convient de choisir un ou plusieurs emplacements à cet effet, afin que tous les stands n'aient pas à récupérer la marchandise à la fin de la manifestation.

4. Conseils pour le personnel

- Bien contrôler le bulletin de livraison
- Les caisses étant livrées plombées, ne pas les ouvrir toutes en même temps
- Protéger les caisses et la vaisselle réutilisable de vols éventuels
- Aérer les gobelets 30 minutes avant de les utiliser
- Informer la clientèle lors de la vente qu'une consigne de 2 fr. est perçue
- Lorsqu'une personne rapporte un gobelet, lui demander si elle souhaite encore consommer une boisson
- Empiler les gobelets à l'envers directement dans les caisses, avec les restes de boisson
- Ne jamais laver les gobelets soi-même
- Réclamer la consigne même si la nourriture ou la boisson est offerte
- Aller chercher des gobelets supplémentaires au moins une heure avant que les réserves soient épuisées
- Reprendre la vaisselle endommagée (trous occasionnés par des cigarettes, coins cassés, gobelets écrasés ou extrêmement sales), mais ne pas rembourser la consigne
- Prévoir une poubelle séparée pour les restes de repas
- Après la manifestation, compter la vaisselle et établir le décompte avec le fournisseur (prévoir environ 15 minutes par stand; lors de grandes manifestations avec de nombreux stands, ce décompte peut durer une à trois heures).

5. Communication

Il est important de sensibiliser le public de la manifestation sur le système de vaisselle réutilisable. Nous vous recommandons de faire figurer des informations en ce sens à votre stand et sur vos menus.

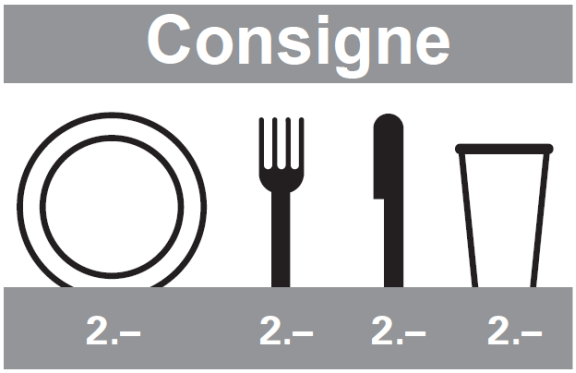

6. Réutiliser

6.1. Emballer dans du pain ou des sachets en papier

Au lieu de servir la nourriture dans des assiettes en carton peu stables, on peut la vendre directement sur ou dans du pain. Cette solution est d'autant plus pratique qu'elle permet à la clientèle de garder une main libre pour une boisson. Vendre les aliments dans des sachets en papier sulfurisé constitue également une solution pratique. L'élimination des sachets en papier est bien plus écologique et moins onéreuse que celle des assiettes en carton.

6.2. Assiettes réutilisables

Il vaut la peine de recourir aux assiettes et aux services réutilisables en mélamine et en SAN lors des manifestations durant lesquelles des grands repas sont vendus. Il est recommandé, si possible, de servir les en-cas dans un sachet en papier ou, mieux, simplement sur une serviette.

6.3. Porcelaine

La vaisselle réutilisable la plus distinguée est la porcelaine, qui constitue certainement le meilleur choix pour les établissements proposant des chaises et des tables.

7. Questions et réponses

Pour quelles boissons les gobelets réutilisables conviennent-ils ?

Les fournisseurs de vaisselle réutilisables disposent d'une grande gamme de produits, si bien que presque toutes les boissons disposent du récipient adapté. Bière, eau minérale, jus de fruit, champagne: votre fournisseur de vaisselle réutilisable vous conseillera de manière appropriée. La prudence est de mise pour les boissons chaudes comme le thé noir, le vin chaud et le café, pour lesquels on peut utiliser soit des tasses blanches en SAN ou des gobelets de 2 dl teintés en brun, car des récipients transparents pourraient se colorer.

Puis-je faire imprimer des gobelets ?

Oui, mais seulement à partir d'environ 500 gobelets. Ainsi personnalisés, les gobelets deviennent des objets de collection.

La vaisselle réutilisable n'est-elle pas trop chère ?

Si l'on compare les prix de la vaisselle jetable avec ceux de la vaisselle réutilisable, les premiers sont inférieurs d'environ un à deux tiers. On oublie toutefois que le prix de la vaisselle réutilisable comprend la livraison, la récupération, la location et le nettoyage. En utilisant de la vaisselle réutilisable, on économise en outre les frais d'élimination et de nettoyage.

Que se passe-t-il si je veux vendre des bouteilles en PET de 0,5 dl lors de ma manifestation ?

Pour éviter que les bouteilles en PET soient jetées par terre, on peut les consigner comme la vaisselle réutilisable. Si la manifestation n'est pas fermée et que le public a la possibilité d'apporter ses propres bouteilles en PET, il est recommandé d'utiliser des jetons comme consigne. La clientèle ne récupère ainsi sa consigne que lorsqu'elle rend la bouteille avec le jeton.

La vaisselle réutilisable présente-t-elle un risque pour la sécurité ?

Les gobelets réutilisables sont très légers et ne peuvent pas se briser. Ils ne constituent donc aucun risque pour les consommatrices et consommateurs. En Allemagne, ils sont même autorisés dans les stades de football en raison de ces avantages.

Puis-je laver les gobelets réutilisables ?

Seule le fournisseur de vaisselle réutilisable peut laver les gobelets réutilisables, car ceux-ci ne peuvent être lavés que dans des machines conçues à cet effet. Les personnes qui lavent elles-mêmes les gobelets réutilisables risquent des problèmes d'hygiène aux répercussions négatives sur la qualité des boissons et l'ambiance du public.

Que dois-je faire avec des gobelets réutilisables endommagés ?

Les gobelets réutilisables devraient être récupérés, mais la consigne ne doit pas être remboursée, car elle sert à racheter de la vaisselle.

Contact:

Inspection de police de Bienne
Police du commerce
Rue Centrale 60
Case postale 1120
2052 Bienne
Tel. 032 326 18 25
inspection.police@biel-bienne.ch
www.biel-bienne.ch

Version 07-2018